

**CONSEIL MUNICIPAL
DE LANGESSE**

Compte – rendu - Séance ordinaire du 10 décembre 2020

L'an deux mille vingt et le dix décembre à dix-neuf heures, le Conseil Municipal de la commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel des séances, sous la présidence de Mme Nadège CORCELLE, Maire.

Date de la convocation : 27 novembre 2020

Présents : MMES, MM, Nadège CORCELLE, Alice CORCELLE, Marie LOSKOFF, Philippe COLMADIN, Francis ESNAULT et Cyrille PRESSOIR.

Absente excusée : Mme Céline BOURSIER donne pouvoir à Mme Marie LOSKOFF

Secrétaire de séance : Mme Alice CORCELLE

Madame le Maire demande l'approbation ou non du compte-rendu de la dernière séance de conseil municipal. Le compte-rendu de la réunion du 26 octobre 2020 est approuvé à l'unanimité.

Les délibérations suivantes ont été approuvées :

- ✓ **Désignation des membres pour la Commission Intercommunale de Sécurité et de Prévention de la Délinquance (CISPD) :**
 - **Titulaire** : Mme CORCELLE Nadège → **Suppléant** : M. COLMADIN Philippe
- ✓ **Renouvellement du contrat d'acquisition de logiciels et de prestations de services avec la société SEGILOG**
- ✓ **Projet de création d'une réserve incendie – LD les Cailloutis :**
 - **Demande de subvention au Conseil Départemental dans le cadre de l'aide aux communes à faible population**
 - **Demande de Dotation d'Equipement des Territoires Ruraux**
 - **Convention en vue de constituer une servitude d'intérêt public pour la création d'une réserve incendie sur une propriété privée**

QUESTIONS DIVERSES

- ↪ Préparation et organisation du Comice Agricole de Gien les 31 juillet et 1^{er} août 2021
- ↪ Résumé de la situation financière
- ↪ Point sur l'arrêt de la cour administrative d'appel de Nantes
- ↪ Rôle des membres de la Commission de contrôle de la liste électorale suite à leur nomination
- ↪ Entretien des espaces verts et bâtiments communaux : bilan satisfaisant
- ↪ En raison de la crise sanitaire le goûter intergénérationnel n'aura pas lieu cette année.
Cependant, les colis et les cadeaux de Noël seront à retirer en Mairie auprès de Mme le Maire

La séance est levée à 20h10.

Le Maire,
Nadège CORCELLE

